

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 3 mai 2021

Le bien-être animal continue de croître avec le Tapis vert

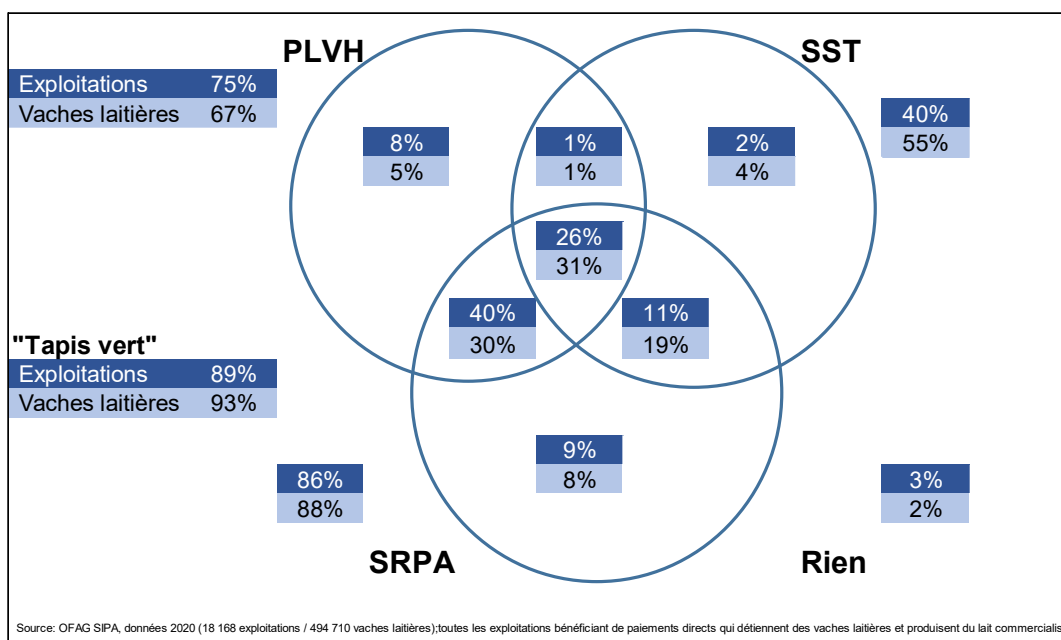
Les chiffres actuels de la Confédération et de la branche (2020) font état d'une hausse des participations au Tapis vert et d'un degré très élevé de respect des exigences principales en matière de bien-être animal (SST, SRPA).

Les mesures fédérales en faveur du bien-être animal, telles que les sorties régulières en plein air (SRPA), les systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST) ou le programme de production de lait et de viande basée sur les herbages (PLVH) font partie intégrante du Tapis vert, le standard sectoriel pour le lait durable suisse (SSLDS). Fin 2020, 11 003 exploitations laitières étaient inscrites au Tapis vert dans la banque de données du lait suisse (dblait.ch). Le nombre de participants a donc clairement augmenté en 2020.

À la même période, 18 186 exploitations produisant du lait commercialisé, totalisant un effectif de 494 710 vaches laitières, étaient inscrites au registre fédéral des exploitations (SIPA). Ainsi, un peu plus de 60 % des exploitations produisant du lait commercialisé étaient inscrites au Tapis vert. En 2021, ces exploitations feront l'objet d'un contrôle, qui se déroulera en principe en même temps que les autres inspections usuelles.

Le niveau de bien-être animal continue son ascension

D'après les derniers chiffres de la Confédération, 89 % des exploitations possédant 93 % des vaches laitières du pays satisfont aux exigences essentielles de bien-être animal (SST ou SRPA) du Tapis vert. Ici aussi, les producteurs suisses de lait ont gagné quelques points de pourcentage depuis le déploiement de ce dernier.



Renseignements:

Reto Burkhardt, responsable Communication 079 285 51 01

1646 signes (espaces comprises)